
Qu'est-ce que l'ANENA ?

Né en 1914 à Nice, Jean Franco est très rapidement happé par les sommets, qu'ils soient d'ailleurs situés en France ou en Italie, où réside une partie de ses racines.

Instituteur, il intègre la résistance durant la 2nde Guerre Mondiale et participe notamment à la libération de Nice. À la Libération, il se présente à l'examen de guide de haute montagne qu'il réussira brillamment puis prend, en 1946, la direction du Collège national du ski et d'alpinisme des Praz à Chamonix. Il la quitte en 1951 pour devenir secrétaire général de l'Union Nationale des Camps de Montagne qui devient, sous sa houlette, un organisme efficace au service des jeunes amoureux de la montagne et du ski. Six années plus tard, il revient à Chamonix pour prendre la direction de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme. Roger Frison-Roche dira d'ailleurs de lui que c'est à ce poste "qu'il se réalisera complètement. Il est très rare que se trouvent réunis dans le même homme, un très grand technicien de la montagne et un administrateur compétent. Jean Franco devait donner aux grandes expéditions himalayennes une assurance et un lustre nouveau : Makalu, Jannu furent gravis par des expéditions françaises qui atteignirent le sommet au grand complet". C'est d'ailleurs sur proposition de Roger Frison-Roche que Jean Franco intègre la commission interministérielle présidée par le préfet Jacques Saunier.

Une fort belle initiative puisque c'est Jean Franco qui suggère la création de l'ANENA, qui en élabore les statuts et qui en est le premier directeur, sous la présidence de Louis Néel, physicien, prix Nobel de physique et à l'origine du Centre d'Études Nucléaires de Grenoble, dont il fut le premier directeur.

Premier directeur de l'ANENA, Jean Franco n'exerce ses fonctions que quelques mois, car il décède dans un accident de voiture le 2 décembre 1971, à l'âge de 57 ans.

En guise d'hommage, nous publions dans ce numéro une partie de son article dédié à la création et aux missions de l'ANENA, édité dans le premier numéro de Neige et Avalanches, en avril 1972.

Depuis sa fondation, l'A.N.E.N.A. a entrepris de définir les grandes orientations de son action propre qui vient se superposer aux actions individuelles des organismes fondateurs, lesquelles, bien sûr, ne sauraient être interrompues. Dans le cadre de ces dernières, outre la poursuite de travaux et recherches qui se rapportent à des domaines devenus maintenant classiques, tels que l'exploitation des observations nivo-météorologiques et glaciologiques faites au laboratoire du Col de Porte, aux stations de mesures de Chamonix et du Plan de l'Aiguille, ainsi qu'au laboratoire dit des Cosmiques au col du Midi, la recherche en matière de constructions paravalanches, la mise à jour permanente du fichier des quelques 4 500 couloirs d'avalanche répertoriés en France, il convient de souligner le démarrage de travaux nouveaux et la continuation d'un programme mis en œuvre au cours des deux dernières années, parmi lesquels il faut relever :

La recherche du perfectionnement de la prévision nivo-météorologique. Conformément aux conclusions et

aux souhaits de la Mission Interministérielle, la Météorologie Nationale a commencé à renforcer en matériel et en personnel l'Antenne météorologique montagne de Saint-Martin-d'Hères, a développé son réseau d'observateurs dans les Alpes, a mis en place de nouveaux postes d'observation, créé un premier réseau de postes et d'observateurs dans les Pyrénées.

Parallèlement, elle poursuit, avec le concours de spécialistes d'autres organismes coassociés dans l'A.N.E.N.A., la mise en place de stages spécialisés pour la formation et le perfectionnement des observateurs, ainsi que pour la formation d'interprètes, techniciens capables d'interpréter localement, dans une station donnée, les indications forcément générales fournies par le bulletin nivo-météorologique. Ce programme, déjà amorcé au cours de l'hiver précédent, va être développé de manière à ce que la prévision puisse s'affiner et répondre de mieux en mieux à ce qu'on attend d'elle, non seulement sur le plan économique et touristique, mais également, en définitive, sur le plan de la sécurité.

La Division Nivologie du CERAFER de Grenoble (Centre national d'Études techniques et de Recherches technologiques pour l'Agriculture, les Forêts et l'Équipement Rural, l'actuel centre Inrae de Grenoble) et l'Institut Géographique National, liés par convention à l'initiative du ministère de l'Agriculture, ont poursuivi en étroite collaboration l'établissement de nouvelles versions de la carte inventaire des avalanches par un procédé moderne de photo-interprétation suivi d'enquêtes sur le terrain. Cette carte, à l'échelle du 1/20 000, établie selon un programme comportant un ordre prioritaire, doit servir de base à l'établissement dans chaque commune intéressée d'un plan des zones exposées à l'échelle 1/2000 ou 1/5000, sur lequel seront délimitées les zones blanches (réputées sans risques), les zones rouges (où les avalanches sont périodiques et redoutables) et les zones bleues (où le danger d'avalanche, sans être négligeable, semble pouvoir être maîtrisé). On voit l'intérêt de ce plan dans le but de définir les servitudes d'urbanisme à prescrire au Plan d'occupation des sols en vue de la sécurité.

La Division Nivologie, outre la mise au point qu'elle fait des dispositions optimales en matière de génie paravalanche et des normalisations d'ouvrages, s'intéresse actuellement à orienter la recherche et les travaux en vue de la construction d'un modèle physique destiné à la représentation d'avalanches à l'échelle réduite, dans le but d'aboutir à une recherche empirique sur les conditions d'écoulement des avalanches et leurs zones d'étalement. Dans ce modèle, l'avalanche serait représentée par exemple par la chute d'un composé solide pulvérulent. On imagine volontiers les résultats pratiques que l'on peut attendre d'un tel simulateur.

Au Laboratoire des Applications spéciales de la Physique du Centre d'Études Nucléaires de Grenoble se poursuit le programme Dynaneige en 1971-1972, relatif aux déclenchements artificiels d'avalanches par explosifs. Des expériences nouvelles vont avoir lieu, aussi bien en ce qui concerne les



Ci-dessus : Jean Franco, premier directeur de l'ANENA (photo : P. Auradon).

ébranlements provoqués par un dispositif mis en place à l'avance et commandé à distance, que par des déclenchements provoqués par lancer direct de charges explosives. Le programme Dynaneige est d'ailleurs suivi de très près par le C.E.R.A.F.E.R.

Le même laboratoire du C.E.N.-G., à la demande de la Direction des Recherches et Moyens d'Essai, a aussi, dans son programme au cours de l'hiver 71-72, une étude des effets des bangs soniques selon les passages d'avions à des altitudes différentes au-dessus d'une vallée montagneuse équipée de plusieurs postes d'observation. De tels effets, selon les observations qui en seront faites et dans la mesure où ils peuvent être maîtrisés, pourraient éventuellement être utilisés pour le déclenchement des surcharges de neige, instables et dangereuses.

En outre, des études intéressant le Service National de la Protection Civile sont entreprises, toujours dans le cadre de l'A.S.P. concernant :

- l'étude critique des appareils et des méthodes existantes pour la recherche des personnes ensevelies ;
- la recherche fondamentale sur la détection des personnes ensevelies à partir d'émanations du corps humain.

Au Centre d'Études Nucléaires toujours, au Laboratoire d'Étude et de Technique de l'informatique (L.E.T.I.), après un inventaire et une analyse critique des diverses recherches qui ont été plus ou moins poussées en vue de la mise au point d'un appareillage détecteur de victimes ensevelies dans une avalanche (ou dans un éboulement de terrain) et devant les déceptions enregistrées et les obstacles auxquels s'est heurtée

la mise en application de procédés, cependant en eux-mêmes ingénieux, un dispositif nouveau, simple, léger, économique, va être expérimenté cet hiver.

Les actions en cours ou les entreprises nouvelles citées ci-dessus sont données à titre d'exemple et ne constituent pas la totalité des activités relatives à la neige et aux avalanches des organismes spécialisés français.

Le Laboratoire de Géophysique et de Glaciologie du C.N.R.S. pour la recherche fondamentale et appliquée, la division Technique Générale du Service Hydrométéorologique de l'E.D.F. (déjà associée au C.E.R.A.F.E.R. et au Centre d'Études de la Neige de la Météorologie Nationale dans les installations et exploitation du laboratoire du Col de Porte), l'Institut de Géographie Alpine, l'Institut Géographique National, les Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Équipement, l'Office National des Forêts, la Fédération Française de Ski, la Fédération Française de la Montagne, le Centre d'Études et de Recherches sur la Neige et les Avalanches de Chambéry, le Parc National de la Vanoise, l'équipe de recherche sur la Cartographie Climatique du C.N.R.S., les pelotons et groupements spécialisés de la Gendarmerie Nationale et des C.R.S., la Section d'Étude des Troupes de Montagne, l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme, par leurs chercheurs, leurs ingénieurs, leurs professeurs, leurs cartographes, leurs géomorphologues, leurs techniciens spécialistes, contribuent à des titres divers à l'étude, à la recherche, à une meilleure connaissance de la neige et à une meilleure appréciation des risques.

Par ailleurs, il est certain que des liaisons sont à rechercher avec les organismes directeurs du Secours en Montagne et du Secours sur Pistes qui seront les premiers bénéficiaires d'une bonne coordination au sein de l'A.N.E.N.A. et que d'autres secteurs sont à développer, notamment en ce qui touche les problèmes juridiques, physiologiques et médicaux.

L'A.N.E.N.A. qui, répétons-le, est essentiellement un organisme de

concertation, de coordination et progressivement sans doute, de programmation, définit actuellement ses structures qui doivent lui permettre d'orienter son action propre.

Pour cela, elle dispose :

- d'une direction et d'un secrétariat placés près de son président, le Professeur Néel. Cet organe est chargé spécialement de la coordination générale, des interventions de toute nature, de la diffusion des informations à tous les degrés, aussi bien au sein de l'Association que vis-à-vis du plus large public, de la vie administrative et financière de l'Association. Il est l'organe d'exécution des décisions du conseil d'administration ;

- d'un Conseil Scientifique et Technique, composé actuellement de six membres, tous responsables d'organismes scientifiques et techniques qui peuvent être considérés comme les organisations de base de l'A.N.E.N.A. Le Conseil est présidé par le Professeur Louis Lliboutry, directeur du Laboratoire de géophysique et de glaciologie du C.N.R.S. Les membres du C.S.T. siègent de droit au Conseil d'Administration. Le Conseil Scientifique et Technique étudie les grandes orientations de l'A.N.E.N.A., les programmes de recherche et de contrats et fait toutes propositions circonstanciées au Conseil d'Administration.

Un programme général d'action est ainsi en cours d'élaboration dans lequel l'A.N.E.N.A., selon ses ressources propres et selon les ressources des organismes qui la constituent, va définir les actions prioritaires.

L'A.N.E.N.A. aura aussi à favoriser la concertation entre spécialistes scientifiques ou techniques et les usagers, en procédant à une sorte de recensement des besoins exprimés tant par les stations, les associations sportives, que par les administrations, les services et les promoteurs. Enfin, sur le plan des relations internationales, outre les échanges existant déjà entre les coassociés et les organismes étrangers ou sociétés internationaux, l'A.N.E.N.A. aura à resserrer les liens, si besoin est, ou à en créer de nouveau, si nécessaire, avec nos pays voisins des Alpes et

des Pyrénées, ou avec des pays plus lointains comme les U.S.A., le Canada, l'U.R.S.S. et le Japon.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu d'espérer que le rassemblement au sein de l'Association Nationale d'organismes divers dépendant la plupart du temps de départements ministériels différents et aussi d'organismes, associations et collectivités publiques, les uns ayant plus spécialement vocation de recherche, les autres paraissant plus orientés sur la réflexion et la diffusion de l'information, quelques-uns ayant une action directement basée sur la recherche de la sécurité, doit permettre de bien augurer de l'avenir.

Le pays sera ainsi doté d'un appareil mieux centralisé, susceptible d'établir des priorités et d'engager des actions qui sont rendues d'autant plus urgentes que l'homme pénètre d'une façon plus dense, plus intense et plus profonde dans le milieu naturel montagnard, dans des zones où jusqu'alors n'existait pas d'habitat permanent, dans les hautes vallées moins bien connues, où l'expérience séculaire des montagnards risque d'être prise en défaut.

Il ne faut pas se dissimuler les obstacles de toute nature qui seront à vaincre pour arriver, dans un domaine aussi complexe, à une bonne synchronisation des prévisions, des mesures et des actions. La réussite d'une telle entreprise ne peut être que le résultat d'une œuvre patiente et tenace qui devra beaucoup à l'imagination, à la persuasion et à la volonté des hommes.. ■